

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 8 Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de SANSAN, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, Maire de Sansan

### OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H20

**PRESENTS** : Mme CLEMENTE Stéphanie, Mme RIOLLET Patricia, Mr SONILHAC Jacques, Mr GARROS Thierry, Mr MOLD Adam, Mme Hélène BARBOT

Excusée : Nathalie ADREY

Monsieur Thierry GARROS a été nommé secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération pour finaliser la vente du chemin de « Fatigue » et en déterminer le prix
- 2) Délibération concernant les travaux de rénovation des vitraux et du plafond de l'église
- 3) Proposition d'adhésion au « Bindoc et au progiciel Parme/Paie de Cosoluce
- 4) Débat sur les problèmes de parking et de toilettes au départ du paléosite
- 5) Délibération pour la mise en place de l'adressage
- 6) Questions diverses

#### 1) Délibération pour finaliser la vente du chemin de « Fatigue »

Mr Adam MOLD a pris contact avec Maître Trilhac et avec un géomètre. Ce dernier a indiqué que la surface du chemin est de 1888m<sup>2</sup> et non de 2732 m<sup>2</sup> comme indiqué dans le précédent conseil.

Le prix de vente s'en trouve donc revu à la baisse et s'établit désormais à 1311 euros

5 votes pour

0 vote contre

1 abstention, Adam Mold ne participant pas au vote

Rendez-vous chez Maître Trilhac le 26 novembre

#### 2) Délibération concernant les travaux de rénovation des vitraux et du plafond de l'église

Monsieur le maire indique que le conseil départemental a accordé une subvention de 3000 euros au lieu des 1000 prévus initialement.

Coût global HT 19597.66

TVA 1713.60 (récupérable)

TTC 21311.26

Subventions

DETR : 3919.53 (20%)

Région: 3919.53 (20%)

Département : 3000 (15.31%)

TOTAL : 10839.06

Part d'autofinancement : 8758.06

Le crédit agricole de Seissan nous propose un prêt sur 5 ans à 0.47% avec des frais de dossier à 170 euros .

Les conseillers considèrent qu'il vaut mieux dans ces conditions souscrire un prêt plutôt que de prendre dans les fonds propres.

Le conseil valide à l'unanimité le plan de financement et la souscription d'un emprunt au crédit agricole

### **3) Proposition d'adhésion au Bindoc et au progiciel Parme/Paie de Cosoluce**

Actuellement les bulletins de paie sont réalisés par le centre de gestion qui nous les facture 10 euros /bulletin ce qui fait 240 euros /an (secrétaire et élus)

Il est envisagé d'adhérer à l'option Parme /Paie du logiciel Cosoluce afin d'établir les bulletins nous mêmes. Le coût est de 184 euros HT

Le conseil municipal laisse au maire le libre choix d'adopter ce choix ou non.

Le centre de gestion propose aussi un bulletin d'informations mensuel « Bindoc » pour un coût de 129 euros pour les communes de moins de 100 habitants, 232 au dessus de 100 habitants.

Le conseil considère le prix trop élevé malgré l'intérêt de ce bulletin.

### **4) Débat sur les problèmes de parking et de toilettes au départ du paléosite**

Le succès du paléosite entraîne une trop grande quantité de véhicules garés le long de la route notamment lors des manifestations et la nécessité d'installer des toilettes.

Il sera demandé à l'office du tourisme de demander aux gens de se garer sur le parking de la mairie

Monsieur le maire prendra contact avec Mr et Mme Pardoue pour envisager l'achat de la parcelle située en bordure du cimetière.

Pour ce qui est des toilettes, le maire propose de monter un dossier de demandes de subventions pour l'installation de toilettes sèches.

### **5) Délibération pour la mise en place de l'adressage**

Mr le maire propose aux conseillers de nommer les routes et les chemins du village et numérotter les maisons de façon métrique afin de faciliter le travail des facteurs, livreurs, docteurs, infirmières... Une carte avec des noms est présentée.

Après débat, les noms sont attribués. Des plaques seront commandées, installées et des numéros seront distribués aux habitants .

Le conseil valide le projet et charge Mr le maire de le mettre en œuvre.

### **6) Questions diverses**

Projets participatifs : il y a peu de chances qu'un de nos projets soit élu mais Mme Riollot souhaite tout de même que nous réalisions nous mêmes à peu de frais la boîte à lire près de l'abribus. Les conseillers approuvent à l'unanimité.

Il serait bon aussi d'installer un panneau d'affichage abrité par un petit toit.

Octobre rose : la proposition de suspendre des soutiens gorges ne fait pas l'unanimité mais suspendre des ballons roses entre les arbres est un compromis accepté par tous.

Pour la peupleraie, la tonte mécanique n'ayant pas eu lieu, la consommation d'eau plus importante car les chevaux sont restés plus longtemps que prévu, et quatre peupliers ayant été pelés par les chevaux , Mr le maire a demandé à l'association une remise totale des 280 euros initialement prévus ; la négociation est en cours

FIN DE LA SEANCE 22H10